

## Chapitre I

# LA PRUDENCE DANS LA LUMIÈRE DE LA CHARITÉ

### 1. La lumière de la charité

« Celui qui aime son frère demeure dans la lumière et il n'y a en lui aucune occasion de chute. Mais celui qui hait son frère est dans les ténèbres, il marche dans les ténèbres, il ne sait où il va, parce que les ténèbres ont aveuglé ses yeux (cf. 1 Jn 2, 10-11). Commentant le verset 10, saint THOMAS parle de la charité comme étant « dans l'âme une certaine lumière spirituelle »<sup>1</sup>. Dans son encyclique *Redemptoris missio*, JEAN-PAUL II parle de l'amour comme étant « l'unique critère selon lequel tout doit être fait ou ne pas être fait, changé ou ne pas être changé. C'est le principe qui doit diriger toute action et la fin à laquelle elle doit tendre. Quand on agit dans la charité ou quand on est mû par la charité, rien n'est désavantageux et tout est bon »<sup>2</sup>. De même, dans sa récente exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*, à propos de la « loi nouvelle » comprise comme loi de charité envers Dieu et envers les frères, JEAN-PAUL II dit que celle-ci doit « guider et régler l'existence du chrétien »<sup>3</sup>. Il y a là une affirmation constante dans la Tradition de l'Église qu'il nous faut méditer profondément si nous voulons comprendre la prudence dans la charité. On peut distinguer ici deux aspects intimement liés : d'une part la charité doit éclairer et guider notre agir dans son orientation au sens où, sans elle, « nous ne savons où nous allons » (cf. 1 Jn 2, 11), et d'autre part elle doit l'éclairer et le régler dans ses choix au sens où « quand on agit selon la charité (...) tout est bon », tout est bon dans les choix que nous faisons.

### 2. L'orientation de notre agir à Dieu

Que la charité doive orienter notre agir, nous l'avons déjà vu d'une certaine manière, en montrant qu'elle seule peut nous préserver de cette « déviation quotidienne » qu'opère « l'orgueil de l'homme et l'amour désordonné de soi ». En nous donnant de communier aux sentiments qui sont dans le Christ, la charité nous purifie et nous introduit dans cette intelligence du cœur, à la fois spéculative et pratique, qui seule peut orienter effectivement notre agir vers Dieu<sup>4</sup> au-delà de toute « bonne intention » trompeuse, secrètement déviée. « Quiconque aime est né de Dieu et connaît Dieu. Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu

---

<sup>1</sup> *Somme théologique*, II, II, 24, 5.

<sup>2</sup> N° 60. Le pape cite ici ISAAC DE L'ÉTOILE, *Sermon* 31, *PL* 194, 1793.

<sup>3</sup> N° 48.

<sup>4</sup> La charité est ici l'âme de la prudence en tant qu'elle « vise la fin » (cf. *op. cit.*, II, II, 47, 2, sol. 1).

(...) (cf. 1 Jn 4, 7-8) et, par là même, il « marche dans les ténèbres, il ne sait où il va » (cf. 1 Jn 2, 11).

Cependant, en même temps qu'elle purifie notre cœur et le rend transparent à la lumière du Christ qui nous révèle le Père, la charité nous introduit aussi dans un nouveau rapport aux réalités créées.

Précisément, après avoir affirmé que « toutes les activités humaines, quotidiennement déviées par l'orgueil de l'homme et l'amour désordonné de soi, ont besoin d'être purifiées et amenées à leur perfection par la croix et la résurrection du Christ », le Concile poursuit : « Racheté par le Christ et devenu une nouvelle créature dans l'Esprit Saint, l'homme peut et doit aimer ces choses que Dieu lui-même a créées. Car c'est de Dieu qu'il les reçoit : il les voit comme jaillissant de sa main et il les respecte. Pour elles, il remercie son divin bienfaiteur, il en use et il en jouit dans un esprit de pauvreté et de liberté ; il est alors introduit dans la possession véritable du monde comme quelqu'un qui n'a rien et qui possède tout<sup>5</sup>. "Car tout est à vous, (...) mais vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu" (1 Co 3, 22-23). »<sup>6</sup> Seul celui qui par la charité aime Dieu plus que tout<sup>7</sup> peut revêtir la pauvreté du Christ crucifié. Reprenant la description des Pères synodaux de la pauvreté évangélique comme « soumission de tous les biens au Bien suprême de Dieu et de son Royaume », JEAN-PAUL II poursuit en ces termes : « En réalité, seul celui qui contemple et vit le mystère de Dieu comme Bien unique et suprême, comme vraie et définitive richesse, peut comprendre et réaliser la pauvreté »<sup>8</sup>. Celui qui, mettant son cœur en Dieu, parvient à la vraie pauvreté en esprit, use de toute chose selon « la fin pour laquelle Dieu les a créées et données, qui est pour se faire mieux connaître et aimer par elles »<sup>9</sup>.

La prudence, en tant qu'elle consiste à ordonner les choses à Dieu, trouve ici sa véritable et pleine réalisation. Il ne s'agit pas en effet ici seulement de l'application d'un savoir rationnel sur la finalité des réalités créées, mais bien plus encore d'une mort à soi-même et au monde qui procure à l'esprit « cette promptitude de s'élever à Dieu avec toutes choses et par toutes choses »<sup>10</sup>, usant ainsi de toutes choses pour « s'enrichir en vue de Dieu » (cf. Lc 12, 21).

Par là, la charité oriente et ordonne effectivement toute notre existence à Dieu en nous élevant à lui en tout. Reste à voir, en partant à nouveau du texte conciliaire, comment elle peut aussi nous éclairer dans nos choix.

### 3. Une nouvelle connaissance des choses

La charité nous introduit non seulement dans un nouveau rapport aux choses (au sens où, comme nous l'avons vu, par elles nous usons de tout pour Dieu), mais aussi dans une nouvelle connaissance. Comme le dit le Concile, l'homme « en use et il en jouit », il jouit des réalités

---

<sup>5</sup> Cf. 2 Co, 6, 10.

<sup>6</sup> *Gaudium et spes*, n° 37, § 4.

<sup>7</sup> C'est-à-dire aussi plus que lui-même, acceptant de perdre sa vie pour lui.

<sup>8</sup> Exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*, n° 30.

<sup>9</sup> Saint JEAN DE LA CROIX, *Œuvres complètes, La Montée du Carmel*, liv. III, 26, § 5.

<sup>10</sup> Cf. *ibid.*, liv. III, 26, § 6.

créées comme par surcroît, d'une manière toute nouvelle, « au centuple » selon la promesse du Christ (cf. Mt 19, 29) puisque, ayant désormais le cœur net, il trouve en toutes choses une notice de Dieu joyeuse, savoureuse, chaste, pure spirituelle, allègre et amoureuse »<sup>11</sup>. Il y trouve une notice de Dieu parce que, selon l'expression du Concile, « c'est de Dieu qu'il les reçoit » dans une attitude filiale qui lui fait connaître l'amour de Dieu en elles. Il les voit comme jaillissant de sa main et les respecte. » Il les respecte et les goûte selon leur vérité<sup>12</sup>.

Comme l'explique saint JEAN DE LA CROIX, « en se détachant des choses, l'homme en acquiert une plus grande connaissance pour bien comprendre les vérités qui les concernent, tant naturellement que surnaturellement ». Autrement dit, l'homme spirituel qui « possède tout », « juge de tout » : son esprit purifié « pénètre la vérité et la valeur des choses »<sup>13</sup>. À l'inverse, « celui qui a lié sa volonté aux choses, n'a ni ne possède rien : tant s'en faut, elles possèdent son cœur et le tiennent par conséquent à la peine comme un captif »<sup>14</sup>. Cet esclavage est l'esclavage des passions auxquelles sont livrés ceux qui « ayant connu Dieu ne lui ont pas rendu comme à un Dieu gloire ou actions de grâces » si bien qu'« ils ont perdu le sens dans leurs raisonnements et que leur cœur inintelligent s'est enténébré » (cf. Rm 1, 21). Comme le montre saint JEAN DE LA CROIX à propos de « la joie du toucher en les choses agréables », elle « empêche le jugement, l'entretenant dans une folie et ignorance spirituelle (...), nourrit parfois un esprit de confusion et une insensibilité de conscience et d'esprit ; partant, elle affaiblit fort la raison et la réduit à un tel point qu'elle ne peut prendre ni donner bon conseil (...) »<sup>15</sup>.

Le témoignage des saints joint à l'autorité de l'Écriture nous aide à comprendre ici comment la lumière de la charité n'est pas seulement une lumière qui nous donne de pénétrer plus intimement dans le mystère de Dieu, mais qu'elle éclaire tout le champ du réel en nous donnant, par surcroît, une connaissance intérieure de toutes choses. Et, précisément en ce sens-là, comme nous allons essayer de le montrer, elle éclaire l'homme dans ses choix. Nous pourrions alors comprendre le fameux *Dilige et quod vis fac*<sup>16</sup> de saint AUGUSTIN. Dans cette lumière, la « prudence dans le Christ » rejoindrait la définition que donne saint AUGUSTIN de la prudence : « un amour qui discerne bien ce qui l'aide à tendre vers Dieu de ce qui peut l'en empêcher »<sup>17</sup>.

#### 4. La charité et les circonstances de nos actes

En tant qu'elle doit discerner l'action concrète à faire dans telle ou telle situation, la prudence ne peut se contenter de connaître les commandements de Dieu. Ceux-ci nous ont été donnés par Dieu comme des voies qui conduisent à lui, et la prudence est comme l'art de marcher sur ces voies en considérant les circonstances concrètes en lesquelles il nous faut les suivre.

---

<sup>11</sup> Cf. *ibid.*, liv. III, 28, § 6.

<sup>12</sup> Cf. *ibid.*, liv. III, 22, § 2.

<sup>13</sup> Cf. *ibid.*, liv. III, 22, § 2.

<sup>14</sup> Cf. *ibid.*, liv. III, 22, § 3.

<sup>15</sup> Cf. *ibid.*, liv. III, 27, § 6.

<sup>16</sup> *Commentaire de la première épître de Jean*, VII, 8 : P.L. 35, 2033.

<sup>17</sup> *De Moribus. Ecclesie.*, I, 15, P.L. 32, 1322.

« Celui qui aime son frère demeure dans la lumière » dit saint Jean (cf. 1 Jn 2, 10), il demeure dans la lumière, c'est-à-dire qu'il marche dans la lumière selon la promesse du Christ : « Je suis la lumière du monde. Qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie » (cf. Jn 8, 12). En tant qu'« art de marcher », la prudence exige donc de connaître non seulement la voie à suivre, mais aussi le terrain lui-même afin de ne pas buter : « Si quelqu'un marche le jour, il ne bute pas, parce qu'il voit la lumière de ce monde ; mais s'il marche la nuit, il bute, parce que la lumière n'est pas en lui » (cf. Jn 11, 9-10). Cette connaissance concrète du terrain, des choses de la terre dans leurs particularités irréductibles, saint THOMAS l'a appelée le « sens intérieur » par lequel, dit-il, « nous jugeons du particulier »<sup>18</sup>. L'intelligence humaine en effet n'est pas seulement capable de connaître l'universel, mais elle peut arriver aussi à une droite estimation des choses particulières en développant ce sens intérieur.

C'est ce sens intérieur qui, en définitive, permet à la prudence d'appliquer jusqu'au bout « la raison droite à l'œuvre »<sup>19</sup>. « Jusqu'au bout », c'est-à-dire jusqu'à l'acte de commandement dans le moment présent de l'action. L'application à l'œuvre dans l'acte prudentiel ne se réduit pas en effet à une application rationnelle des « principes universels aux conclusions particulières en matière d'actions »<sup>20</sup>, mais elle comprend, ultimement, comme un « instinct » de ce qu'il faut faire dans l'instant présent, dans une droite estimation des choses, de la réalité du moment que seul le sens intérieur<sup>21</sup> peut donner.

Le Christ lui-même semble nous inviter à ne pas chercher à préciser l'œuvre que nous aurons à faire en dehors du moment même de l'action quand il recommande à ses apôtres avant de les envoyer en mission : « Lorsque l'on vous livrera, ne cherchez pas avec inquiétude comment parler ou que dire : ce que vous aurez à dire vous sera donné sur le moment (...) (cf. Mt 10, 19). D'une certaine façon, le « comment », la manière d'agir nous échappe toujours tant que nous ne sommes pas « sur le moment ». La raison, lorsqu'elle applique les principes universels de la loi morale aux cas particuliers, nous dit plus ce que nous ne devons pas faire que le « comment faire ». La prudence ne consiste pas à anticiper sur le « moment » de l'action (la raison de toute façon n'y a pas prise), mais à se disposer plutôt à recevoir ce qui sera donné alors comme un instinct supérieur à travers notre sens intérieur.

En fait, comme juste estimation du particulier, on comprend que le sens intérieur ne puisse s'exercer vraiment qu'en la présence immédiate de la réalité<sup>22</sup>. Il est lié au réalisme ultime de notre intelligence qui certes, en notre condition humaine, est conditionnée par l'usage de la raison mais qui, néanmoins, ne se réduit pas à une connaissance conceptuelle. Elle est en effet une « intime pénétration de la vérité », de la vérité universelle et de la vérité des choses

---

<sup>18</sup> *Op.cit.*, II, II, 49, 2.

<sup>19</sup> *Ibid.*, II, II, 47, 4.

<sup>20</sup> *Ibid.*, II, II, 47, 6.

<sup>21</sup> Le sens intérieur peut aussi intervenir au niveau de la délibération et du jugement grâce à la mémoire et à l'imagination ; mais, comme connaissance du particulier dans son irréductibilité, c'est au moment même de l'action qu'il entre en jeu comme nous allons le voir.

<sup>22</sup> Comme le dit saint Paul dans sa lettre aux Galates : « Que ne suis-je près de vous en cet instant pour adapter mon langage car je ne sais comment m'y prendre avec vous. »

qu'elle nous donne de toucher, de voir et de goûter. C'est cette vérité des choses, goûtées dans un contact immédiat, que la charité nous procure, en libérant notre esprit de cette cupidité intellectuelle qui lui fait préférer ses concepts au réel lui-même dans la soif qu'il a de posséder, de maîtriser celui-ci. La charité laisse aux choses l'espace dont elles ont besoin pour se révéler à nous. Et cet espace, c'est celui de notre cœur.

Le sens intérieur, qui assure à la prudence sa perfection en tant qu'elle est l'art de tenir compte des circonstances, de la réalité concrète qui nous entoure, ne peut s'épanouir en définitive qu'à l'intérieur de cette intelligence du cœur dont nous avons déjà parlé en citant PINCKAERS : « Cette intelligence qui procède d'une expérience active et d'un contact profond nous procure une connaissance unique : elle est de type global, synthétique, concret, plutôt intuitif ; elle est très sûre en ses jugements, car elle procède par la connaturalité acquise à l'aide de l'amour et l'action vraie »<sup>23</sup>. Le sens intérieur, s'il veut pouvoir éclairer vraiment notre action, doit s'enraciner à ce niveau de profondeur que signifie le « cœur » entendu au sens augustinien, c'est-à-dire comme cette conscience spirituelle en laquelle l'affectivité et l'intellect s'unissent comme en un même réalisme<sup>24</sup>.

À travers le sens intérieur qu'elle illumine, la charité peut alors nous éclairer dans notre agir de sa lumière intérieure qui éclaire toutes choses. Elle nous en révèle « la vérité et la valeur »<sup>25</sup> – celles qu'elles ont dans le Christ – et, par là même, peut nous éclairer dans nos choix, dans nos actions concrètes.

### 5. Nos actes comme fruits de la lumière

« Un amour qui discerne (...) », dit saint AUGUSTIN. La prudence dans la charité n'est pas seulement une prudence qui affine notre regard, notre estimation des choses grâce à la lumière que la charité projette sur elles, mais, au dire de saint AUGUSTIN, elle semble pouvoir être animée dans son exercice par la charité qui, d'une certaine façon, discernerait elle-même ou, plus précisément, « nous donnerait de discerner » selon l'expression de saint Paul (cf. Ph 1, 10). Tâchons de voir en quel sens.

« La lampe du corps, c'est l'œil. Si donc ton œil est sain, ton corps tout entier sera lumineux. Mais si ton œil est malade, ton corps tout entier est ténébreux. Si donc la lumière qui est en toi est ténèbres, quelles ténèbres ! » (Cf. Mt 6, 22-23.) « Le sens de ces paroles, dit saint AUGUSTIN, est que nous reconnaitrions que toutes nos œuvres sont pures et agréables à Dieu si elles sont faites avec un cœur simple, c'est-à-dire avec une intention surnaturelle et par un

---

<sup>23</sup> *Les sources de la morale chrétienne*, p. 45.

<sup>24</sup> Ce réalisme du cœur, que nous peinons tant à retrouver, a en même temps quelque chose de primordial, d'originnaire qui se laisse deviner dans la relation du tout petit enfant avec sa mère.

<sup>25</sup> Selon l'expression de saint JEAN DE LA CROIX précédemment citée. Il faudrait pouvoir réserver ici une réflexion particulière à la vérité et la valeur de la personne humaine dans l'exercice de la prudence. Celle-ci, en effet, en tant qu'elle ordonne notre agir à Dieu, passe nécessairement par la personne humaine dans ses choix concrets. « Celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, ne saurait aimer le Dieu qu'il ne voit pas » (cf. 1 Jn 4, 20). La personne humaine est la première « route » (selon l'expression fameuse de JEAN-PAUL II) que prend l'homme prudent dans ses chemins vers Dieu. Il le peut dans la mesure où il la « voit » dans sa vérité et sa valeur.

motif de charité, car la charité est la plénitude de la loi (cf. Rm 13, 10). Cet œil, c'est l'intention qui préside à toutes nos actions. Si elle est pure et droite, si elle n'a en vue que le but qu'elle doit proposer, toutes nos œuvres qui reçoivent d'elle leur direction seront nécessairement bonnes. Ce sont ces œuvres que Notre Seigneur appelle corps (...). » Il explique ensuite, après avoir montré que l'intention est la lumière de notre âme, pourquoi ce corps est appelé ténèbres : « Quant aux actions qui sont une conséquence de nos rapports avec les hommes, leur résultat est pour nous incertain, et c'est pour cela que Notre Seigneur les appelle ténèbres. »<sup>26</sup>

Nos œuvres partagent ainsi en elles-mêmes quelque chose de l'opacité du corps dans leurs particularités liées à la contingence du monde (et aussi en tant que liées à nos facultés). En même temps, d'une manière plus radicale encore, elles demeurent toujours comme l'effet, le fruit de la vie de notre cœur : « Chaque arbre en effet se reconnaît à son propre fruit ; (...) L'homme bon, du bon trésor de son cœur, tire ce qui est bon, et celui qui est mauvais, de son mauvais fond, tire ce qui est mauvais ; car c'est du trop-plein du cœur que parle sa bouche » (cf. Lc 6, 44-45). De même donc que le fruit est semblable à l'arbre, l'effet semblable à la cause, nos œuvres sont semblables à notre cœur : elles sont lumineuses si celui-ci est lumineux de la grâce et de la vérité données par Jésus Christ dans la charité, elles sont ténèbres, doublement ténèbres, si notre cœur est « enténébré » (cf. Rm 1, 21). Dans la mesure où nos actions sont rendues lumineuses elles-mêmes en étant inspirées par la charité, celle-ci n'apparaît plus seulement comme une lumière qui accompagne notre route, qui éclaire le chemin, mais comme une lumière qui, de l'intérieur, imprègne nos actions si bien qu'elles sont vraiment des « fruits de la lumière » (cf. Ép 5, 9).

« Mais vous, frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres, de telle sorte que ce jour vous surprenne comme un voleur : tous vous êtes des fils de la lumière, des fils du jour. Nous ne sommes pas de la nuit, des ténèbres. Alors ne nous endormons pas, comme font les autres, mais restons éveillés et sobres. Ceux qui dorment dorment la nuit, ceux qui s'enivrent s'enivrent la nuit. Nous, au contraire, nous qui sommes du jour, soyons sobres ; revêtons la cuirasse de la foi et de la charité, avec le casque de l'espérance du salut » (cf. 1 Th 5, 4-8). Celui qui possède en lui-même la grâce de l'Esprit Saint, étant ainsi enfant de lumière, doit en même temps « veiller et rester sobre », « revêtir la cuirasse de la foi et de la charité » s'il veut pouvoir « se conduire en enfant de lumière », porter des « fruits de lumière » (cf. Ép 5, 8-9). Autrement dit, l'amour qui porte du bon fruit est un amour actif, un amour « éveillé ». Comme le fait remarquer saint THOMAS, « la charité, par la nature même de son acte, exclut tout motif de pécher. Mais il arrive que la charité n'agisse pas actuellement. C'est alors que peut se produire un motif poussant à pécher (...) »<sup>27</sup>. « Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation : l'esprit est ardent, mais la chair est faible » (cf. Mt 26, 41).

Si celui qui aime son frère « n'a en lui aucune occasion de chute », c'est dans la mesure même où cet amour est en acte et qu'il déborde « du trop-plein du cœur », produisant ainsi des œuvres extérieures qui, selon l'expression de saint THOMAS, « émanent de cette grâce

---

<sup>26</sup> *Sermon sur la montagne selon saint Matthieu*, liv. II, XIII.

<sup>27</sup> *Op. cit.*, II, II, 24, 11.

intérieure qui soumet la chair à l'esprit »<sup>28</sup>. Cette grâce intérieure, qui « s'exprime dans la foi agissant par la charité »,<sup>29</sup> est la grâce du Saint-Esprit, cet Esprit Saint qui habite en nous si bien que « nous ne sommes pas dans la chair mais dans l'esprit », nous dont « la conduite n'obéit pas à la chair mais à l'esprit ». Elle est, pour saint THOMAS, l'élément principal de la loi nouvelle, de cette loi nouvelle qui « doit guider et régler l'existence du chrétien ».

À ce niveau-là de notre réflexion, nous pouvons reprendre à notre compte l'interprétation que donne saint THOMAS de la définition augustinienne de la prudence : « La volonté meut toutes les puissances à leurs actes. Or l'acte premier de la faculté appétitive est l'amour (...). Ainsi donc, la prudence est appelée un amour, non pas essentiellement mais en tant que l'amour pousse à l'acte de la prudence. Aussi, saint AUGUSTIN ajoute-t-il à la suite que la « prudence est un amour discernant bien ce qui l'aide à tendre vers Dieu de ce qui peut l'en empêcher ». Et l'on dit de l'amour qu'il discerne en tant qu'il pousse la raison à discerner »<sup>30</sup>. Reprenons l'une après l'autre les deux affirmations principales : « l'amour pousse à l'acte de la prudence » et « l'amour pousse la raison à discerner ». Elles s'éclairent à la lumière de ce que nous avons dit précédemment, et vont nous permettre en même temps de préciser de quelle manière la charité active nous fait produire des œuvres de lumière.

### 6. La fécondité de l'amour

L'acte de la prudence, en effet, est principalement l'acte de commandement<sup>31</sup>. Or celui-ci, comme l'explique saint THOMAS, est un acte de la raison « qui présuppose un acte de la volonté en vertu duquel la raison meut par son commandement à l'exercice de l'acte »<sup>32</sup>. Il y a en lui quelque chose de la volonté qui « persiste par son dynamisme »<sup>33</sup>, ce qui fait dire à PINCKAERS, dans son commentaire, que le commandement est « une inspiration motrice où s'unissent la sagesse et l'amour »<sup>34</sup>. Dans son acte de commandement, l'homme profite ainsi du dynamisme de la charité pour pouvoir accomplir ce qu'il veut. En ce sens, la charité nous libère de cette loi de péché qui faisait dire à saint Paul : « vouloir le bien est à ma portée, mais non pas l'accomplir : puisque je ne fais pas le bien que je veux et commets le mal que je ne veux pas » (cf. Rm 7, 18). Elle le fait avant tout en poussant la raison à l'acte, la libérant de tout « motif » qui pourrait l'entraîner dans un sens contraire à la « loi de la raison » (cf. Rm 7, 23). Elle le peut dans la mesure où elle-même « agit actuellement » comme un feu

---

<sup>28</sup> *Op. cit.*, I, II, 108, 1.

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> *Op. cit.*, II, II, 47, 1.

<sup>31</sup> Dès le premier article de son traité sur la prudence, saint THOMAS note avec soin que « La réussite de la prudence ne consiste pas dans la simple considération, mais dans l'application à l'œuvre, ce qui est la fin de l'application pratique. Et c'est pourquoi il serait souverainement contraire à la prudence de manquer cette application : car, de même que la fin est ce qu'il y a de plus important en tout domaine, manquer la fin est ce qu'il y a de pire » (ce « pire », l'Évangile nous le fait voir à travers l'image d'une maison bâtie sur le sable et qui s'écroule (cf. Mt 7, 26-27). Il montre plus loin que l'acte de « commander » (qui consiste précisément « en ce que l'on applique à la réalisation le résultat du conseil et du jugement ») est « l'acte principal de la raison pratique (en tant qu'il est plus proche de la fin) et par conséquent de la prudence » (*op. cit.*, I, II, 47, 8).

<sup>32</sup> *Ibid.*, I, II, 17, 1.

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> Note 5 de la question 17 de la nouvelle édition du Cerf, Paris, 1984.

consommant, purificateur qui écarte « tout motif de pécher », tout « orgueil et recherche de soi ». Et, dans la mesure où l'acte de commandement ne fait qu'un avec les actes commandés<sup>35</sup>, il apparaît lui-même comme étant déjà un fruit de la charité.

Nous voyons ici de quelle manière la charité engendre la prudence en produisant son acte principal. Plus encore, engendrant la prudence, elle engendre toutes les vertus à leur « état parfait »<sup>36</sup>. Comme le dit S. THOMAS explicitement : « la charité est la mère des autres vertus parce que, à partir de l'appétit de la fin ultime, elle conçoit les actes des autres vertus en les impérant »<sup>37</sup>. Elle les impère, c'est-à-dire qu'elle les commande en rendant à la raison son pouvoir de gouverner. En tant qu'impérative, la prudence apparaît comprise à l'intérieur du dynamisme de l'amour et de sa fécondité. Plus profondément, elle participe de la logique de l'Incarnation<sup>38</sup>, de l'Amour-fait-chair par laquelle l'amour prend « corps »<sup>39</sup> en des œuvres « extérieures ».

Notons ici au passage que l'exercice de la prudence comme collaboration consciente à ces œuvres d'amour exige une intelligence et une foi vive en cette loi de fécondité et d'incarnation qui va de l'intérieur vers l'extérieur. « Insensé » (*aphrôn* (cf. Lc 11, 40)) est en effet celui qui cherche d'abord à « purifier l'extérieur de la coupe et de l'écuelle, quand l'intérieur est rempli par rapine et intempérance », au lieu de « purifier d'abord l'intérieur »<sup>40</sup> de la coupe et de l'écuelle, afin que l'extérieur aussi devienne pur (cf. Mt 23, 25-26). L'homme prudent est celui qui garde cette loi présente à son esprit et à son cœur de telle manière à ne pas « s'inquiéter » (cf. Mt 6, 25-34), à ne pas « s'agiter » en vain<sup>41</sup> « pour beaucoup de choses alors qu'une seule est nécessaire » (cf. Lc 10, 38-42). Il peut ainsi comprendre et vivre pleinement le commandement du Christ : « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît » (cf. Mt 6, 33), tout cela, c'est-à-dire aussi tout ce que vous aurez à faire<sup>42</sup>.

---

<sup>35</sup> Selon une union que saint THOMAS compare à celle de l'âme et du corps (cf. *op. cit.*, I, II, 17, 4).

<sup>36</sup> Nous reprenons ici la distinction précieuse qu'opère saint THOMAS entre « l'état imparfait » de la vertu morale comme simple « inclination » et son état parfait où « la vertu morale est un *habitus* qui incline à bien accomplir l'œuvre bonne » (cf. *ibid.*, I, II, 65, 1), ce qui ne peut se faire sans la prudence (puisque l'inclination naturelle qui agit toujours de la même manière ne suffit pas à atteindre le « milieu raisonnable » (cf. *ibid.*, I, II, 47, 7).

<sup>37</sup> *Ibid.*, II, II, 23, 8.

<sup>38</sup> Cf. *ibid.*, I, II, 108, 2 où saint THOMAS montre que, la grâce nous étant venue par Jésus Christ, il convient que des œuvres extérieures d'ordre sensible émanent de celle-ci.

<sup>39</sup> Selon l'image même utilisée par Jésus dans le Sermon sur la montagne (cf. Mt 6, 22-23).

<sup>40</sup> En ce sens-là, la prudence consiste à veiller d'abord sur notre vie intérieure, à travailler sans cesse sur soi-même pour que « se fortifie l'homme intérieur », pour être « enraciné, fondé dans l'amour » (cf. Ép 3, 16-17). On retrouve ici la nécessité d'une morale des vertus en même temps que, nous semble-t-il, sa juste place.

<sup>41</sup> « En vain », au sens où quels que soient les prodiges d'habileté et de prudence « tout humaine » (cf. 1 Co 3, 3) qu'il déploiera, il ne récoltera en définitive que ce qu'il aura semé dans son cœur (cf. 2 Co 9, 6), ne pouvant échapper à cette loi nécessaire de fécondité qui va de l'arbre au fruit, du cœur aux œuvres, pour le bien comme pour le mal.

<sup>42</sup> Seule l'humilité de la foi – au sens où nous l'avons entendu – peut nous préserver de la tentation de chercher d'abord à faire beaucoup de choses en « comptant sur les œuvres » (cf. Rm 9, 32) pour « établir notre justice propre » (cf. Rm 10, 3), alors que « seule compte la foi agissant par la charité » (cf. Ga 5, 6). En ce sens, elle seule peut nous permettre de vivre effectivement le primat du Royaume



## 7. Le discernement dans l'amour

« Jadis vous étiez ténèbres, mais à présent vous êtes lumière dans le Seigneur ; conduisez-vous en enfant de lumière : car le fruit de la lumière consiste en toute bonté, justice et vérité. Discernez ce qui plaît au Seigneur, et ne prenez aucune part aux œuvres stériles des ténèbres ; dénoncez-les plutôt. » (Cf. Ép 5, 8-11.) S'il est vrai que le chemin qui va d'« être lumière dans le Seigneur » à une « conduite de lumière », à un « fruit de lumière », est un chemin de fécondité « nécessaire » au sens où, comme le dit sainte THÉRÈSE DE L'ENFANT JÉSUS, « une âme embrasée d'amour ne peut rester inactive »<sup>43</sup>, ce chemin, loin d'exclure la participation de l'intelligence humaine, de la raison pratique, l'appelle. L'amour, quand il est vrai et pur, ne méprise pas l'usage de la raison, mais au contraire lui donne sa vraie place. Il a la patience et l'humilité<sup>44</sup> de passer par l'exercice de la raison, par la « réflexion » dans cet acte premier de la prudence qu'est la délibération, s'opposant ainsi à toute précipitation, à toute négligence présomptueuse. Le témoignage des vrais mystiques à ce sujet est on ne peut plus clair : « Entrez en compte avec votre propre raison, afin d'accomplir ce qu'elle vous dicte dans la voie de Dieu ; ce qui vous profitera beaucoup plus devant Dieu que toutes les œuvres que vous faites sans cette réflexion, et plus que toutes les saveurs spirituelles que vous recherchez. » « Heureux celui qui, laissant de côté son propre goût et son inclination, regarde les choses en raison et en justice pour les faire. »<sup>45</sup>

Le *Dilige et quod vis fac* de S. AUGUSTIN trouve ici son juste complément. Le véritable amour n'est pas aveugle, irréfléchi, mais, au contraire, comme dit saint THOMAS, « il pousse au discernement ». Autrement dit, la fécondité de l'amour, qui pousse à l'acte comme nous l'avons vu, ne prend pas nécessairement sa forme d'une impulsion subite<sup>46</sup> qui nous pousserait d'elle-même à faire les choses, mais elle peut aussi passer par la froideur et la sécheresse de la réflexion rationnelle : « Considérez que votre ange gardien n'excite pas toujours l'appétit pour opérer, alors qu'il illumine toujours l'entendement. Partant, n'attendez point le goût, vu que la raison et l'entendement vous suffisent. »<sup>47</sup>

La prudence apparaît ici non pas tant comme fille de l'amour que comme la sagesse qui accompagne l'amour dans sa fécondité. Elle ne cesse, néanmoins, de dépendre radicalement de l'amour qui, seul, peut la mettre à l'abri de la précipitation et de l'aveuglement des passions, pour lui permettre de discerner, dans l'indifférence et la paix, « ce qui plaît au Seigneur ». Ainsi, saint IGNACE DE LOYOLA, après avoir indiqué que le temps de l'élection

---

de Dieu en nous, en cherchant – toujours et d'abord – à grandir dans cette vie intérieure de foi et d'amour qui nous ouvre à Dieu et le laisse agir à travers nous.

<sup>43</sup> *Œuvres complètes, Ms C, 36r°.*

<sup>44</sup> Il s'agit bien ici d'accepter les limites de l'intelligence humaine qui, dans son exercice, a besoin de passer par la raison, le raisonnement, sans pour autant s'y réduire. Ainsi que le note saint THOMAS à propos des parties de la prudence (cf. *op. cit.*, II, II, 49, 5) : « ... La nécessité de la raison vient des limites de l'intelligence. En effet, les êtres chez qui l'intelligence possède une pleine vigueur n'ont pas besoin de la raison, mais ils saisissent la vérité par un simple regard, ainsi Dieu et les anges. »

<sup>45</sup> Saint JEAN DE LA CROIX, *op. cit.*, *Maximes*, n° 62 et 63 ; cf. aussi n° 25 et 64.

<sup>46</sup> À la différence des passions qui entraînent la raison avec une violence qui l'empêche de s'exercer librement.

<sup>47</sup> Cf. *op. cit.*, *Maximes*, n° 53.

doit être un « temps tranquille »<sup>48</sup>, précise dès le commencement dans la « première manière » : « Il est nécessaire d'avoir pour objectif la fin pour laquelle je suis créé : louer Dieu notre Seigneur et sauver mon âme ; en outre, je dois me trouver indifférent, sans aucun attachement désordonné (...) »<sup>49</sup> ; puis, dans la « deuxième manière » : « Que cet amour qui me meut et me fait choisir telle chose, descende d'en haut, de l'amour de Dieu, de sorte que celui qui choisit sente d'abord, en lui, que l'amour, plus ou moins grand qu'il a pour la chose qu'il choisit, est uniquement à cause de son Créateur et Seigneur. »<sup>50</sup> Dans les deux cas, il s'agit de réveiller la charité pour rendre possible le discernement. « Restons éveillés et sobres » puisque seul celui qui aime « demeure dans la lumière ».

Ainsi donc, qu'on l'envisage comme l'art de commander (à soi-même d'abord et aux autres ensuite) ou comme l'art de discerner, la prudence apparaît ici comme devant se mouvoir nécessairement à l'intérieur de la charité. C'est en elle seule en effet que la raison peut délibérer, juger et gouverner « librement et tranquillement »<sup>51</sup>. La conscience morale comme acte de la raison pratique trouve sa véritable autonomie dans la mesure même où elle se laisse libérer par l'amour.

Dans la perspective christocentrique qui est la nôtre, cela n'est pas pour nous étonner. Créé dans le Christ, l'homme trouve en lui pleine confirmation de son humanité. Il se trouve notamment confirmé dans son libre arbitre, dans sa capacité de régler ses actes avec sa raison si bien qu'il se dirige toujours lui-même. Dans la mesure de son intégration au Christ, notre raison est rendue à elle-même, elle se meut librement à l'intérieur de la foi et de la charité.

Après avoir réfléchi en quel sens l'amour pousse à l'acte de la prudence et comment il pousse la raison à discerner, il nous faut voir maintenant comment la grâce du Christ<sup>52</sup>, non seulement libère la raison pratique dans son exercice, mais, plus profondément encore, pénètre et illumine de l'intérieur notre conscience morale<sup>53</sup>.

---

<sup>48</sup> C'est-à-dire « quand l'âme n'est pas agitée par divers esprits et use de ses facultés naturellement, librement et tranquillement » (*Exercices spirituels*, n° 177).

<sup>49</sup> Cf. *ibid*, n° 179.

<sup>50</sup> Cf. *ibid*, n° 184.

<sup>51</sup> Nous reprenons ici l'expression de saint IGNACE citée précédemment.

<sup>52</sup> Nous rejoignons là la distinction traditionnelle entre la grâce qui guérit d'une part, et qui élève d'autre part.

<sup>53</sup> Au moment de fonder la conscience morale dans le Christ, nous ne considérons plus celle-ci seulement ni d'abord comme acte de la raison pratique, mais plutôt à l'intérieur de cette « conscience spirituelle » dont nous avons déjà parlé à propos du « sens intérieur » et en laquelle l'affectivité et l'intellect s'unissent. En descendant ainsi plus profondément dans le cœur de l'homme où s'enracinent les vertus théologales, nous espérons pouvoir mieux comprendre la conscience morale à l'intérieur de la grâce du Christ.